

Le soussigné Michel ORTHOLAN, demeurant 2 impasse des châtaigniers,
5338 St Hilaire du Slaine, reconnaît avoir visité le 11 mars 2021, par l'intermé-
diare de l'Agence ABAFIM, le bien Mandat n° AF23415 ci-après désigné :
Terrain avec garage et abris voiture et atelier sur un terrain de 1303 m²,
parcellle 000AA181, situé impasse des cornailles 65390 ANDREST.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux
conditions suivantes :

- Prix net vendeur :

- Honoraires d'agence :

- Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur = 130.000 €
(en lettres : deux cent trente mille euros) -

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente

Soit la somme de =

- le solde lors de la signature de l'acte authentique

Soit la somme de =

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à
compter de ce jour, cette offre deviendra échueuse et ce dernier ne pourra
prétendre à aucune indemnité de notre part -

D'autre part nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous
autorise à demander l'annulation pure et simple et sans justification, de cette
offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.
Cette requête sera obligatoirement adressée à ABAFIM - 16 avenue de la Marne -
65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception -

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à
l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même
délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable par les deux parties.
Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données
personnelles soient transmises et utilisées par le notaire en charge
de la vente du bien -

Fait à St Hilaire du Slaine le 11 mars 2021

L'ACQUÉREUR : Bon pour acceptation des présentes conditions.

